

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR ELECTIF ET ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 28 JANVIER 2023 de 9H30 – 16H30 en présentiel et en visioconférence

PRESENTS : Drs Luc DUQUESNEL (Mayenne, Président « Les Généralistes CSMF »), Stéphane ATTAL (Bourgogne Franche Comté), Pierre BIDAUT (Centre Val de Loire), Emmanuel BOIGE (Aquitaine), Sandrine BORDIER (La Réunion), Rachid BOUHADDI (invité Ile de France), Michèle BOURGEOIS DE BOYNES (Hauts de France), Pierre-Philippe BRUNET (Poitou Charentes), Isabelle CARAYON (Directrice scientifique ACFM), Eric DACQUIGNY (Hauts de France), Jean-Brice DE BARY (Ile de France), Bertrand DEMORY (Hauts de France), Jean-Paul DOULET (Marne) Véronique FAUCHIER (Centre Val de Loire), Béatrice FAZILLEAUD (Nouvelle Aquitaine), Yannick FREZET (AURA), Arnault GRUBER (Occitanie), Antoine GUINOISEAU (Grand Est), Véronique HIENARD (invitée Grand Est), Christine KOWALCZYK (La Réunion), Anne Marie LADEVEZE-CAYLA (Pays de la Loire), Emmanuel LASARBAL (Guyane), Elisabeth LEBLOND (Hauts de France), Bertrand LEGRAND (Hauts de France), Jean-Michel LEMETTRE (Centre Val de Loire), Sylvaine LE LIBOUX (Centre Val de Loire), Freddy LOIZEAU (Pays de la Loire), Monique LUTTENBACHER-RUBEL (Grand Est), Pascal MEYVAERT (Grand Est), Michel MONDRZAK (délégué Seine et Marne), Delphine NIEDZIELA (Grand Est), Mickaël PETTINI (Nouvelle Aquitaine), Marine RICHARD (Grand Est), Dominique RICHTER (Président du SMACMAC), Marie ROCHETEAU (Pays de la Loire), Hervé SAHY (PACA), Pierre Paul SCHLEGEL (Grand Est), Philippe SEILLAN (Nouvelle Aquitaine), Nadia SIMON (Bretagne), Rémi UNVOIS (Grand Est), François VERDON (Pays de la Loire), Laurence NOEL (Assistante de direction).

ABSENTS EXCUSES : Drs François AGOSTINI (Corse) pouvoir Duquesnel, Jean-Christian BASSET (suppléant CVL), Alice BOUBARNE (Nouvelle Aquitaine), pouvoir Boige, Lucien CHAULIAC (PACA) pouvoir Le Liboux, Pierre-Marie COQUET (Hauts de France), René Claude DACQUIGNY (Hauts de France) pouvoir Eric DACQUIGNY, Guillaume DARMAILLACQ (Nouvelle Aquitaine) pouvoir Le Liboux, Stéphane DELABROYE (Nouvelle Aquitaine) pouvoir Fazilleaud, Catherine DRYKA (Nouvelle Aquitaine), Marie Laure FAU, Sophie FOURNIER (Déléguée Sarthe) pouvoir Dr Duquesnel, Franck GARATE (délégué Somme), Xavier GAUFROY (Centre Val de Loire) pouvoir Bidaut, Ghislaine GIGOT (Normandie) pouvoir Le Liboux, Jean-Daniel GRADELER (Grand Est) pouvoir Unvois, Michel HORVATH (AURA) pouvoir Frezet, Jean-Luc LEYMARIE (délégué Hauts de Seine) pouvoir De Bary, Colette MATHIAS (Occitanie) pouvoir Luttenbacher Rubel, Gille MOREAU (Bourgogne Franche Comté) pouvoir Attal, Isabelle NOUET-MARTINOT (Pays de la Loire) pouvoir Verdon, Jean François RAULT (Hauts de France) pouvoir Demory, Mickaël RIAHI (Paris), Christian ROHRBACHER (Guyane) pouvoir Larsabal, François POULAIN (Occitanie), Sophie SIEGRIST (Grand Est), Georges SIAVELLIS (Ile de France), Christian VEDRENNE (Occitanie) pouvoir Luttenbacher Rubel.

Pour accéder au « porte documents » :

- RV sur le site « Les Généralistes CSMF » <http://www.lesgeneralistes-csmf.fr>
- Dans le menu : **Membres > Porte documents 2023**
- MOT DE PASSE : **LesG/75017***
- Cliquez sur « **AG + CD 28/01/2023** » pour accéder à l'ensemble des documents

Vous accédez à divers documents que vous pouvez télécharger (icône TELECHARGER à droite)

RAPPEL DEROULE DE LA JOURNEE :

9h30 – 11h30 Assemblée Générale Ordinaire :

Ordre du jour :

- Pouvoirs à donner,
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 29/01/2022 (en PJ),
- Rapport de l'Expert-Comptable sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2022,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2022 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat 2022,
- Compte rendu d'activités 2022 de la Secrétaire Générale,

- Rapport moral du Président et débat d'orientation de politique générale des « Les Généralistes CSMF » pour 2023,
- Groupes de travail Les Généralistes-CSMF,
- Questions diverses.

11h30 – 13h00 Comité Directeur : (les membres de l'AG pourront assister au comité directeur) Comité directeur présidé en début de séance par le doyen d'âge

Ordre du jour :

- Pouvoirs à donner,
- Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 13/01/2023,
- Composition des membres du Comité Directeur 2023-2026 (en PJ),
- Election du Président et du Bureau National. Conformément aux statuts, toutes les candidatures sont acceptées jusqu'au jour de l'élection.
- Calendrier 2023.

13h00 – 14h00 Restaurant Iguana Batignolles (20, Rue Severiano de Heredia, 75017 Paris)

14h00 – 16h30 Suite Comité Directeur :

Ordre du jour :

- Formation : bilan et état d'avancement
- Syndicalisation : Etat des lieux des cotisations
- Actualités politiques : PLFSS et projets de loi RIST, GAROT et MESNIER,
- Actualités conventionnelles : état d'avancement des négociations conventionnelles,
- Mouvement des médecins libéraux,
- Questions diverses (actualités du SMCG-CSMF, ...).

Assemblée Générale Ordinaire : 28 Présents + 16 en visio

- Pouvoirs à donner : ok
- **Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 29/01/2022** (sur porte documents) : approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.
- **Rapport de l'Expert-Comptable sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2022.** En l'absence de l'expert-comptable, les comptes sont présentés par le Dr Bertrand DEMORY, trésorier du syndicat.

Lecture des différents postes :

Moins de charges cette année. On a fait le maximum pour baisser les dépenses mais 18 000 € de cotisations en moins.

Le syndicat CSMF 53 prend en charge l'intégralité des frais de déplacement du Dr Duquesnel, Président.

Pour rappel, la CSMF prend en charge le salaire et charges de notre Assistante Laurence NOEL 4 jours par semaine.

Heureusement que nous avons signé des partenariats qui représentent + 20 % des recettes du syndicat. Il faut s'approprier ces outils et mettre en avant ces partenariats dans vos départements et régions (MAIIA, IDS MEDIA, NOVUUS : infos sur le porte documents).

Total des dépenses (168 319 €) et des recettes (164 311 €) soit un résultat négatif de - 4008 €

L. Duquesnel : la syndicalisation diminue comme dans toutes les autres professions. Mais dans 50 % des départements, la CSMF ne fait pas d'appel à cotisations.

La CSMF vous propose de faire un appel à cotisations dans votre département (160 €) voir modèle sur le porte documents.

A un moment, en l'absence de remontées de cotisations, on ne pourra plus garder Laurence.

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2022 et quitus aux administrateurs : approuvé à l'unanimité des présents et représentés

- **Présentation du budget financier 2023** : on a réintégré les locaux donc loyers et charges à payer à la CSMF à partir du 1^{er} janvier.
Budget prévisionnel : - 8130 €
Si les cotisations remontaient normalement, on serait dans les clous.
- **Affectation du résultat 2022** : L'Assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4 008.6 € au compte « report à nouveau », lequel compte passera d'un montant positif de 28 191.72 € à un montant positif de 24 183.12 €. Approuvé à l'unanimité.
- **Compte rendu d'activités 2022 de la Secrétaire Générale** (sur le porte documents)
- **Rapport moral du Président et débat d'orientation de politique générale des « Les Généralistes CSMF » pour 2023** (sur le porte documents)

Réactions :

Dr Larsabal : revoir la communication : déconstruction plutôt que médecine à deux vitesses, revenir au Médecin de famille. Bien associer la notion de : le gouvernement organise la déconstruction du médecin de famille (d'un côté la déconstruction, d'un côté la famille)

B. Legrand : tout à fait d'accord avec la notion de médecin de famille. Passage à autrui.

N. Simon : Valorisation tous les corps de métiers, pour les tirer vers le haut. Ne pas se mettre en opposition avec les autres professionnels de santé

A. Gruber : ok avec médecin de famille

F. Verdon : médecin généraliste traitant de famille.

- **Groupes de travail Les Généralistes-CSMF** :
 - SAS : ce groupe a bien fonctionné et va reprendre. Les SAS qui fonctionnent le mieux sont ceux qui ne faisaient pas partis de l'expérimentation, mais ceux qui ont été faits par les médecins généralistes. La volonté du gouvernement est de jumeler le SAS et la PDSA, ce que l'on refuse fermement.
 - MSP Protocoles : partager les protocoles afin de ne pas partir de la page blanche
 - Exercice coordonné (ESP, MSP, CPTS, DAC).
- **Actualités du SMCG-CSMF : Dr Pascal MEYVAERT** (circulaire en PJ)
 - N'hésitez pas à soutenir le syndicat en adhérant (bulletin sur le porte documents)
 - Valoriser la visite à domicile : personnes âgées, personnes handicapées, rendre ces visites plus attractives financièrement. Avoir notre place dans les visites, qu'on ne laisse pas la main aux paramédicaux. Avoir une rémunération à hauteur d'une VL une fois par mois.

L. Duquesnel : bravo pour tout le travail que vous faites depuis 10 ans.

Comité Directeur : (les membres de l'AG pourront assister au comité directeur) **Comité directeur présidé en début de séance par le doyen d'âge**

Ordre du jour :

- Pouvoirs à donner,
- Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 13/01/2023 ; vote à l'unanimité.
- **Composition des membres du Comité Directeur 2023-2026** (sur le porte documents) : nouveaux statuts votés en septembre 2022 : un représentant par DROM + passage aux nouvelles régions : 25 nouveaux membres sur 67 membres du comité directeur.
- **Election du Président** : prise de parole par le Dr Schlegel, doyen d'âge, demande s'il y a des candidats au poste de Président : Un seul candidat le Dr Luc DUQUESNEL, je ne me voyais pas abandonner ce poste en pleine négociations conventionnelles et je souhaite préparer l'avenir avec les nouveaux membres du bureau que je vais vous proposer.
Vote : présentiel en bulletin secret + envoi par texto pour les 4 personnes en visio : 30 voix (présents et représentés) : Luc Duquesnel est donc élu à l'unanimité.
L. Duquesnel, merci à toutes et à tous.
- **Election du Bureau National** : Le Dr Duquesnel présente les membres du Bureau

SECRETAIRE GENERALE	Dr Sylvaine LE LIBOUX (Centre Val de Loire)
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	Dr Emmanuel BOIGE (Nouvelle Aquitaine)
TRESORIER	Dr. Bertrand DEMORY (Hauts de France)
TRESORIER ADJOINT	Dr Jean-Daniel GRADELER (Grand Est)
VICE-PRESIDENTE déléguée à l'exercice coordonné	Dr Nadia SIMON (Bretagne)
VICE-PRESIDENTE déléguée à la Formation et à l'Evaluation	Dr Isabelle NOUET-MARTINOT (Pays de la Loire)
VICE-PRESIDENT(E)S	Dr Yannick FREZET (Auvergne Rhône-Alpes) Dr Christine KOWALCYK (La Réunion) Dr Monique LUTTENBACHER-RUBEL (Grand Est) Dr Christian VEDRENNE (Occitanie)

Chaque membre du bureau se présente.

On propose un vote pour l'ensemble du vote du Bureau : ok pour tout le monde. Vote à l'unanimité des présents et représentés.

- **Calendrier 2023** : sur le porte document
- **Formation** : bilan et état d'avancement. Intervention d'Isabelle CARAYON, Directrice scientifique de l'ACFM (voir présentation sur le porte documents).
- **Syndicalisation** : Etat des lieux des cotisations. Nous en avons déjà parlé lors S. Le Liboux, il serait bien que les membres présents ce jour adhèrent à la CSMF pour 2023.

La moitié des départements ne font plus d'appel à cotisations. Raison pour laquelle la CSMF propose, avec l'accord des départements/régions, un appel à cotisation que la CSMF envoie. Pensez à solliciter le national. La CSMF a fait faire une lettre type (modèle CSMF 36 sur le porte documents) que vous pouvez modifier et la CSMF l'envoie (160 € par département). Les gens vont cotiser et les cotisations qui arrivent au national sont reversées aux départements ou régions.

- **Rappel des partenaires Les Généralistes CSMF** (infos sur le porte documents)
 - MAIIA : téléconsultation et agenda
 - IDS Média : installation d'écrans dans les salles d'attente
 - NOVUUS : proposition d'achat ou location d'appareil pour le cabinet.

- **Actualités politiques** : PLFSS et projets de loi RIST, GAROT et MESNIER (sur le porte documents)

- **Actualités conventionnelles** : état d'avancement des négociations conventionnelles

On a boycotté les groupes de travail On a une idée de ce que la CSMF va présenter à la bilatérale de la semaine prochaine... On devrait nous annoncer des tarifs : un C à 26,5 ou 27 €
On ne va pas discuter des tarifs
On coche presque tous une case dans les tableaux présentés. Quelles garanties, quelles contraintes on est prêt à accepter si on veut obtenir des revalorisations et que l'accès aux soins va s'améliorer.

Tour de table :

 - B.Legrand : dans la profession, courant décroissant, je refuse tout nouveau patient. On n'arrive pas à le changer si on n'envoie pas un signal fort aux médecins. Si on s'engage sur une durée, sur la qualité de la déclaration du médecin traitant, on a des billes pour pouvoir discuter en face, il faut mettre 150 € sur la table, on aura un vrai gain politique et de quoi transformer les mentalités.
 - JM.Lemette : j'allais dire la même chose que Bertrand mais je demanderais pas moins de 100 € + 50 € pour juste le volet de synthèse médical.
 - B. Demory : une des pénibilités de notre métier c'est de faire les 5 jours et demi. On perd 5% de patients par an (décès, déménagement, ...).
 - F. Verdon : je suis en train de décaler les renouvellements à 3-4 mois. On est de plus en plus bouffés par le temps administratif. Pourquoi pas une tarification différente en fonction des horaires (du soir, ..).
 - JB de Bary : 6 000 patients en ALD sans MT, je n'arrive pas à obtenir la liste.
 - A. Gruber : leur problème, comment diminuer le nombre de patients sans médecin traitant, la solution pourquoi tous les patients devraient avoir un médecin traitant, on peut soigner les patients sans être leur MT. Supprimer cette obligation de médecin traitant obligatoire.
 - S.Attal : pourquoi proposer le caractère médecin traitant à tous les patients ? Privilégier les gens qui sont porteurs de maladies chroniques. Pour ouvrir de nouveau dossier médecin traitant il faut revaloriser à 150 €.
 - C.Kowalczyk : appuyer ce qui est dit. J'ai parlé aux jeunes cette semaine, déjà la coercition ne passe pas du tout. Ils veulent être valorisés lorsqu'ils prennent de nouveaux patients. Rentre la notion de médecin traitant plus souple tout en le revalorisant.
 - H.Sahy : pour une revalorisation de l'acte de base pour rattrapage de l'inflation + 2^{ème} niveau de consultation pour un nouveau patient, pour les patients polypathologiques, complexes, que devons-nous proposer ? Réponse Dr Duquesnel : la CSMF a proposé plusieurs niveaux pour améliorer l'accès aux soins. La hiérarchisation des actes est actée mais pas le financement. En termes d'accès aux soins, c'est différent d'un territoire à l'autre. Ça ne peut pas être une responsabilité individuelle.

- R. Unvois : ce qui me choque, au-delà de la prise en charge des nouveaux patients qui n'ont pas de MT, c'est le fait de qu'on nous dit : prenez ces gens-là et que vous gagnerez la même chose, sans bonus. Aujourd'hui, on ne nous le laisse pas le choix de marge de manœuvre.
 - S. Le Liboux : moi je coche toutes les cases, ça ne t'engage pas à prendre de nouveaux patients.
 - L. Duquesnel : sur les réseaux sociaux : Médecin pour demain, SML, FMF, l'UFML, tous sont contre l'exercice coordonné.
 - M. Mondrzak : on est passés de 12 MG à 4 : on peut toujours mieux les payer, cela ne changera rien.
 - L. Duquesnel : La seule solution pour un patient aujourd'hui ne doit pas d'aller aux urgences
 - E. Boige : pour le samedi matin, on est en train de mettre en place une organisation sous forme SAS, ça allège les plannings des médecins. Je me pose la question de la revalorisation au propara de médecin traitant que l'on pourrait engranger dans l'année. Notre engagement populationnel est peut-être là et, bien sur, j'ai une revalorisation pour le faire.
 - C.Kowalczyk : Il faut que l'on aille vers une nouvelle réorganisation de notre façon de travailler. Les médecins sont prêts à s'engager. Nous les médecins, on ne nous aide pas à mettre en place l'organisation des soins (aller chercher les financements, ...) comment revaloriser les médecins qui vont faire une réorganisation dans les territoires ?
 - L. Duquesnel : la CNAM a identifié la nécessité d'être accompagné pour modifier nos organisations professionnelles. C'est quoi le cabinet d'un médecin qui travaille avec un assistant médical, il faut accompagner les médecins +++
 - M.Luttenbacher Rubel : L'Etat est prêt à faire confiance aux IPA, aux kinés mais pas aux médecins. Valoriser la prise en charge d'un collaborateur.
-
- Questions diverses : RAS

Fin 16h30

**Dr Sylvaine LE LIBOUX,
Secrétaire Générale**